CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le Camping le Marache accepte les réservations d'emplacements et de locations sous les conditions suivantes :

CONDITIONS DE RÉSERVATION :

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée. Le client qui établit la réservation doit être une personne majeure et faire partie des personnes hébergées. Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'hébergement ou l'emplacement qui leur est alloué. Le nombre de personnes ne peut excéder la capacité maximum de l'hébergement choisi. Les réservations peuvent être effectuées par e-mail, par téléphone ou directement sur le site du camping. Pour toute réservation, il sera facturé des frais de dossier d'un montant de 20€. Notre camping étant un établissement dans une dynamique familiale et intimiste, mettant l'accent sur le calme et la détente, nous ne sommes pas en mesure de recevoir des groupes ou des regroupements familiaux de plus de 8 personnes. Nous vous remercions de votre compréhension. Les réservations deviennent effectives et définitives qu'avec notre accord et :

- après réception dans un délai de 7 jours par le camping du contrat de location et des conditions générales de vente signés ; passé ce délai, l'option sera annulée sans préavis,
- ou après une réservation faite directement sur le site Web du camping en ayant coché la case d'acceptation des Conditions Générales de Vente,
- et du versement de l'acompte (30% du montant total du séjour). Ce paiement peut être réalisé par carte bancaire, chèque, virement bancaire. Le règlement du séjour doit être soldé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée. Si le règlement ne nous parvient pas dans ce délai, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de reproposer l'hébergement/l'emplacement à la location. La taxe de séjour est à régler en même temps que le solde de votre séjour. Le montant de la taxe de séjour est de 0,78€ par adulte (plus de 18ans) et par nuit. Les préférences formulées lors des réservations (numéro d'emplacement précis, ombre ou pas, emplacement côte à côte...) seront satisfaites dans la mesure de nos possibilités, sans engager la responsabilité du camping.

- <u>EMPLACEMENTS</u>

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.
Les réservations sont vivement conseillées en haute saison. Les arrivées se font à partir de 15h et les départs avant 12h. Toute parcelle non libérée à 12h entraînera une facturation automatique d'une nuit supplémentaire.
<u>Caution</u> : Un chèque de caution/empreinte bancaire de 20€ vous sera demandé pour le badge d'entrée. La caution vous sera restituée au départ après remise du badge à l'accueil.

- HEBERGEMENTS (MOBIL-HOME/CHALETS)

Les réservations doivent porter sur une durée minimale de 7 nuitées en haute saison : juillet –août, 2 nuitées en dehors de cette période (sauf ponts). Les arrivées se font à partir de 16h et jusqu'à 19h (20h en haute saison) en se présentant à l'accueil avec la confirmation de réservation. Toute arrivée tardive doit être impérativement signalée avant 19h (20h en haute saison) afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires à votre arrivée sur le site.
Les départs s'effectuent entre 8h et 10h, sur RDV auprès de l'accueil. Passé ce délai, une journée supplémentaire vous sera facturée.
Caution : Un chèque de caution/empreinte bancaire de 300€ vous sera demandé (200€ pour le locatif, 80€ pour le forfait ménage et 20€ pour le badge d'entrée). La caution vous sera restituée au départ après remise des clés et du badge à l'accueil et la vérification de votre locatif par un membre de notre équipe. Des kits « linge de lits » (draps et taies d'oreillers), serviettes de toilette (une petite et une grande serviette) et kit bébé (lit parapluie, chaise haute, baignoire) sont à votre disposition à la location selon tarifs indiqués sur notre site internet et affichés à la réception. Pensez à apporter vos serviettes de plage. Les tentes et canadiennes ne sont pas autorisées devant les locations.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

• Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.
• Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date du début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping.

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION :

En vertu des dispositions de l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, les dispositions de l'article L 121.-20 prévoyant un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours, à compter de l'acceptation de l'offre de service, ne sont pas applicables aux contrats ayant pour objet la prestation de service d'hébergement qui doivent être fournis à une date ou selon une période périodicité déterminée. Le client ne dispose donc d'aucun droit de rétractation dans le cadre du présent contrat.

ANNULATIONS :

- MODIFICATIONS

Le client peut demander la modification de son séjour (dates, type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation.

• Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.
• Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

- PRESTATIONS NON UTILISEES

En cas de séjour interrompu ou abrégé pour l'une des raisons suivantes :

- Fermeture des frontières par décision administrative
- Fermeture administrative du camping
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres par décision administrative ne permettant pas de venir au camping

Un avoir d'un montant correspondant aux nuits non utilisées, valable 18 mois, sera émis par le camping.

En dehors des raisons mentionnées ci-dessus, tout séjour interrompu ou abrégé du fait du client (arrivée tardive ou départ anticipé) ne pourra donner lieu à un remboursement ou un avoir.

- ANNULATION

Toute annulation devra être notifiée 30 jours avant la date d'arrivée par lettre recommandée avec accusé de réception uniquement (le cachet de la poste faisant foi). Dans ce cas il sera retenu un montant égal à 30% du coût total du séjour. Attention : les Chèques vacances ne sont pas remboursables conformément à l'article L.112-14 du Code monétaire et financier.

- ASSURANCE ANNULATION

L'assurance annulation proposée pour tout séjour dans notre camping représente un montant de 4,2% du prix de votre séjour. En cas d'annulation moins de 30 jours avant la date d'arrivée aucun remboursement ne sera effectué sauf si vous avez souscrit l'assurance annulation et que votre sinistre est garanti par celle-ci. Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation lors de la réservation. Notre partenaire *Gritchen Affinity* s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrits l'assurance Campez-Couvert. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponibles sur le site www.campez couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

- ANNULATIONS DU FAIT DU CAMPING

En cas d'annulation du fait du camping, sauf cas de force majeure (ex : fermeture administrative du fait des restrictions liées au COVID), les sommes versées seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts. La fermeture administrative liée aux restrictions COVID donnera lieu à un avoir nominatif du montant correspondant à la somme versée par le client, valable 18 mois.

- ANNULATION DU FAIT DU CAMPEUR

Toute demande d'annulation devra obligatoirement être communiquée par courrier à l'adresse postale du camping ou par e-mail.

Toute annulation entraine la résiliation de la réservation et le camping se réserve le droit de proposer à nouveau l'hébergement à la location.

a. En cas d'annulation de la part du campeur, sans souscription à la garantie annulation

Pour l'une des raisons suivantes et ce jusqu'à sa date d'arrivée :

- fermeture des frontières par décision administrative
- fermeture administrative du camping
- limitation des déplacements à un nombre de kilomètres par décision administrative ne permettant pas de venir au camping

Un avoir du montant correspondant à l'intégralité des sommes versées, valable 18 mois, sera émis par le camping.

SEJOUR AU CAMPING

1. Arrivée :
Les arrivées se font à partir de 15h pour les emplacements et à partir de 16h pour les locatifs. Une caution vous sera demandé à l'accueil (300€ pour les locatifs, 20€ pour les emplacements) contre la remise de vos clés et badges.
Si l'obligation d'un « pass sanitaire » est requise sur les dates du séjour réservé, tous les participants au séjour soumis à cette obligation devront présenter un « pass sanitaire » valide à leur arrivée pour pouvoir entrer dans le camping.
Pour les locatifs uniquement : l'inventaire et l'état des lieux de l'hébergement seront vérifiés par le client (inventaire du matériel, état du matériel « à l'aide du listing des accessoires présent dans chaque hébergement » ainsi que l'état de propreté.
Toute réclamation devra être présentée le jour d'arrivée avant la fermeture du bureau d'accueil. A défaut, tous les éléments visés sur le listing mentionné ci avant seront réputés présents dans l'hébergement. Le représentant du camping et son équipe fera au mieux pour y remédier. Aucune réclamation ne sera admise postérieurement.

2. Pendant votre séjour :
Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. De la même manière, tout incident qui surviendrait en cours de séjour devra être signalé au camping qui fera de son mieux pour y remédier.

3. Départ :
Pour les locatifs : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. Le RDV d'état des lieux de départ doit se prendre à l'accueil et ce, le plus rapidement possible dès votre arrivée. Il vous sera alors proposé une heure de RDV selon les disponibilités. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié. Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur de 80€ vous sera demandé. Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

Pour les emplacements : ces derniers doivent être libérés pour 12h. La parcelle doit être rendue propre et les déchets jetés dans les conteneurs prévus à cet effet.

ASSURANCES

Les clients doivent être titulaires d'une assurance Responsabilité Civile couvrant tous les dommages corporels ou matériels qu'ils peuvent occasionner. Ils devront avoir une assurance en cours de validité couvrant leur matériel (ou le matériel loué) les garantissant en particulier en matière de responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, dégradation de biens et de véhicules..., ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client ou d'un autre client.

ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés dans le camping et les hébergements locatifs (1 maximum par emplacement/locatif). Les chiens de 1ère catégorie sont interdits. Les chiens doivent être tatoués (ou puce électronique), vaccinés (carnet de vaccinations à jour à présenter à l'arrivée) et doivent être tenus obligatoirement en laisse. Ils ne doivent pas incommoder le voisinage par leurs aboiements ou salissures, ni rester seuls dans la location ou emplacement.

IMAGE

Vous autorisez le camping Le Marache à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet - dont Facebook et Instagram - sur les supports de présentation et de promotion et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation de notre établissement et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

MÉDIATION

Dans le cadre d'un litige avec notre établissement, vous avez la possibilité de nous contacter en nous envoyant un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention du responsable de l'établissement au 25 rue Gambetta, 33380 BIGANOS ou en vous adressant par courriel à contact@marachevacances.com.

Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation CM2C, après un délai d'un mois suite à l'envoi de ces courriers/mails. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant www.cm2c.net ou par courrier : CM2C - 14 rue Saint Jean 75017 PARIS

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Conformément à la loi informatique et libertés N° 78-17 du 06 janvier 1978 telle que modifiée, le client est informé que les données nominatives ou à caractère personnel signalées comme étant obligatoires recueillies dans le cadre de la réservation sont nécessaires à l'exécution de cette dernière. Le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à la cession de ces données à des tiers qu'il peut exercer en s'adressant, par courrier, au camping.

DIVERS

Le règlement intérieur (disponible sur simple demande) doit être respecté par tous les clients sous peine d'expulsion après mise en demeure et sans aucun remboursement. La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis ni remboursement les personnes qui auraient donné de fausses informations concernant les occupants d'un hébergement ou d'une parcelle. Circulation : la vitesse est limitée à 10 km/h. Les barrières sont fermées entre 23h et 8h du matin, toute circulation à l'intérieur du camping est interdite durant cette période.